

2

FOREZ



Novembre 2020

Cahier de fiches



PLAN D' ACTIONS INTERMODALITÉ

pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

2019-2021



1

Actions générales sur les 8 bassins du PAI

Fiche AML-1-SMT

Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin

Fiche AML-2-SMT

Tarifification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML

Fiche AML-3A-SMT

Développement de l'information multimodale

Fiche AML-3B-SMT

Développement de l'information voyageurs transport collectif en temps réel

Fiche AML-3C-AURA

Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux

Fiche AML-4-SMT

Pôles d'échanges multimodaux (Etude/Coordination au niveau de l'AML)

Fiche AML-4A

Aménagements du PEM de Lyon Part-Dieu (phase 1)

Fiche AML-4B

Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase 1)

Fiche AML-4C

Aménagements du PEM Saint-Étienne Châteaucreux

Fiche AML-5-SMT

Parcs relais (Étude et coordination AML)

Fiche AML-6-SMT

Expérimentations d'innovations intermodales

Bassin

FOREZ

2

Les actions spécifiques au bassin Forez

Fiche F-1

Étude sur les fonctionnalités, les complémentarités et les tarifications des TC

Fiche F-2

Améliorer le fonctionnement et l'accessibilité du PEM de Saint-Étienne La Terrasse

Fiche F-3

Création d'un P+R tramway au musée d'art moderne et contemporain

Fiche F-4

Aménagement de la gare de Veauche - Saint-Galmier

Fiche F-5

Aménagement de la gare de Montrond les Bains

Fiche F-6

Aménagement de la gare de Feurs

Fiche F-7

Aménagement de la gare de Sury-le-Comtal

Fiche F-8

Projet d'aménagement de la gare de Montbrison

Fiche F-9

Aménagement de la gare de Boën

Fiche F-10

Reconversion du bâtiment voyageurs et aménagement du quartier gare à Balbigny

Fiche F-11

Étude prospective de voie réservée TC + covoiturage sur A72

Fiche F-12

Aménagement de la desserte par autocars TER de Noirétable

Fiche F-13

Réalisation d'un PEM à Andrézieux

1

Les actions générales déployées sur l'ensemble des bassins du PAI

P. 4 > 14

• Fiche AML-1-SMT	3
• Fiche AML-2-SMT	4
• Fiche AML-3A-SMT	5
• Fiche AML-3B-SM	6
• Fiche AML-3C-AURA	7
• Fiche AML-4-SMT	8
• Fiche AML-4A	9
• Fiche AML-4B	10
• Fiche AML-4C	11
• Fiche AML-5-SMT	12
• Fiche AML-6-SMT	13

SOMMAIRE

Les actions spécifiques au bassin Forez

P. 18 > 30

• Fiche F-1	16
• Fiche F-2	17
• Fiche F-3	18
• Fiche F-4	19
• Fiche F-5	20
• Fiche F-6	21
• Fiche F-7	22
• Fiche F-8	23
• Fiche F-9	24
• Fiche F-10	25
• Fiche F-11	26
• Fiche F-12	27
• Fiche F-13	28

2

● Carte des actions du bassin P. 15

● Glossaire Légendes Crédits P. 31

● Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise P. 32 > 33





Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin

Désignation :

Mise en place d'un Comité de suivi technique se réunissant au moins une fois par an, dans chaque bassin, et associant des représentants des autorités organisatrices, des exploitants, des concessionnaires, des services techniques de l'Etat et des collectivités, etc.

Lieu / échelle d'application :

Chaque bassin du PAI.

Objectif(s) :

- Bilan de l'avancement des actions recensées dans le présent plan d'actions ainsi que les autres actions portées par le SMT AML.
- Avancées des projets qui animent les territoires à plus long terme.
- Emergence de nouveaux projets.
- Partage des informations relatives à la coordination des offres, aux dysfonctionnements éventuels observés et partage des expériences à l'œuvre sur le territoire.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Etat, Région, Départements de l'Ain et de l'Isère, EPCI, SYTRAL, Métropole de Lyon, SCOT, exploitants, concessionnaires.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Avancées du projet en 2020 :

Durant le mois de novembre 2020, le SMT AML a organisé la deuxième édition des huit comités de suivi de son «Plan d'Actions Intermodalité» (PAI) 2019-2021. Initialement prévues sur l'ensemble du territoire de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne, ces rencontres ont dû être organisées en visioconférence en raison du contexte sanitaire. Malgré ce changement de format, ces huit comités de suivi ont connu une forte mobilisation à distance avec l'intervention de nombreux élus et techniciens des territoires concernés par les 8 bassins de mobilité du PAI. Près de 300 participants dont 75 élus ont pu s'inscrire à ces réunions pour prendre connaissance des études d'intermodalité menées par le SMT AML au cours de l'année 2020 sur chacun des 8 bassins du PAI. Un focus sur les principales gares de chaque bassin (78 gares au total) a permis de mettre en exergue la qualité d'intermodalité de ces dernières, et de souligner les marges de progression possibles pour améliorer l'articulation des différents modes de transport en gare.



Fiche AML-2-SMT : Tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML

Désignation :

Démarche de veille - propositions - expérimentations - développements en matière de tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML (gamme T-libr) et/ou de produits tarifaires combinés locaux.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML.

Objectif(s) :

- Poursuivre le développement de la gamme tarifaire multimodale zonale T-libr : couverture géographique, gamme tarifaire...
- Assurer un suivi des produits combinés.
- Promouvoir des innovations et/ou coopérations tarifaires à chaque besoin identifié, notamment autour des événements
- Faire connaître la tarification multimodale (mise en place d'un kit de communication, événementiels).
- Mieux connaître l'usage et ses évolutions (enquête auprès d'usagers et non-usagers).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du SMT AML et autres AO concernées

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Avancées du projet en 2020 :

- Un calendrier modifié pour prendre en compte les impacts de la pandémie :
- 4 réunions de partage pendant la 1^{ère} période de confinement / déconfinement 2020 sur les adaptations de service et recherche de cohérence des politiques de remboursement
 - Un Plan de communication initialement prévu à l'été 2020 incluant les réseaux sociaux, le Web et les employeurs repoussé à la rentrée 2021 ou au-delà
 - L'attribution d'un accord-cadre d'études permettant d'entamer début 2021 l'extension géographique des titres, un élargissement de la gamme avec des titres occasionnels et événementiels et de nouveaux supports (ex. QRcodes).



Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale

Le SMT AML est maître d'ouvrage du référentiel de données Multitud' qui alimente plusieurs calculateurs d'itinéraire dont Oûra pour Auvergne-Rhône-Alpes, Moovizy pour le bassin stéphanois ou encore Optymod'Lyon pour le bassin lyonnais.

Désignation :

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services).

Lieu / échelle d'application :

Périmètre élargi du SMT AML : périmètre Multitud' avec extensions possibles aux espaces vécus.

Objectif(s) :

- Consolider les informations.
- Être force de proposition pour des évolutions en réponse aux besoins des usagers.
- Sécuriser et partager les obligations en matière de production et diffusion des données.

Maître d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du SMT AML, autres AO concernées et exploitants.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML

Avancées du projet en 2020 :

multitud' 4 prendra le relè de multitud' 3 à la rentrée scolaire de septembre 2021 et après 6 mois de travaux pour garantir la réussite du projet

Fiche AML-3B-SMT : Développement de l'information voyageurs TC en temps réel

Désignation :

Développer la collecte de l'information en temps réel pour alimenter des réutilisateurs comme Oûra qui développe des interfaces utilisateurs par calculateur web ou appli mobile.

Qualifier la nature de l'information temps réel et les formats disponibles auprès des réseaux et exploitants.

Mettre en œuvre un programme de développement des SAEIV compatibles.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre Multitud'

Objectif(s) :

Répondre à une demande forte des utilisateurs des réseaux de transports collectifs par l'amélioration de l'information voyageurs qui repose sur un travail de mise en qualité des données, de fiabilité de l'offre de transport affichée et des échanges d'information.

Maître d'ouvrage / pilote :

SMT AML pour Multitud. AO ou exploitants pour l'interface voyageurs

Partenaires :

Région, AO partenaires disposant d'une information en temps réel sur leur réseau.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Avancées du projet en 2020 :

Concernant le MaaS :

- Depuis décembre 2019, l'Application Moovizy permet de réaliser des réservations auprès de différents opérateurs de mobilité au sein de l'aire urbaine de Saint-Étienne. Tous les services des mobilités des partenaires seront accessibles. Il s'agira du premier MaaS (mobility as a service) de France.
- D'autres projets existent pour le secteur lyonnais entre la Métropole de Lyon et le SYTRAL.
- Via Oûra, la Région a annoncé développer des «briques» mises à disposition des partenaires pour tendre vers le MaaS.

Concernant l'entrepôts de données:

- multitud' 3 : Après TER, la mise en œuvre de l'offre en temps réel se poursuivra début 2021 avec TCL, STAS, STAR et Colibri.
- multitud' 4 prendra le relè de multitud' 3 à la rentrée scolaire de septembre 2021 et après 6 mois de «travaux pour garantir la réussite du projet.

Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux



Désignation :

Afin de faciliter l'information des voyageurs TER à la descente des trains, et d'améliorer l'intermodalité avec les transports en communs, une information dynamique sur les prochains départs TC est en cours de déploiement. Elle permet également aux utilisateurs des TC qui fréquentent les pôles d'échanges d'être mieux informés sur ces circulations.

La SNCF est chargée du déploiement : installation des écrans en gare ou sur le périmètre des pôles d'échanges, alimentation des écrans via le serveur multimodal SNCF. Les données théoriques peuvent provenir de Multitud' qui alimentent la plateforme Oûra. Celle-ci peut alors alimenter le serveur SNCF. Les données temps réel pourront également être transmises, lorsqu'elles existent.

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services).

Lieu / échelle d'application :

Les gares du périmètre SMT AML (ciblage SNCF) :

- Roanne, Ambérieu, Voiron, Bourgoin-Jallieu
- Gorge de Loup, Saint Paul, Vaise, Vénissieux, Vienne, Villefranche
- Givors, L'Arbresle,
- Saint-Etienne Carnot, Saint-Etienne Bellevue, Saint-Etienne la Terrasse.
- D'autres gares du périmètre pourraient être choisies en fonction des besoins.

Objectif(s) :

Renforcer l'information multimodale pour améliorer les échanges intermodaux dans les pôles d'échanges et faciliter les correspondances.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF pour l'installation des écrans et leur alimentation.

Partenaires :

Région, AO partenaires, SMT AML

Coût, clé de financement, moyens :

Financement d'un premier lot d'installation par la Région et la SNCF.
Contribution au déploiement d'écrans supplémentaires ou équipement d'autres sites par les partenaires.

Avancées du projet en 2020 :

Mise en place d'informations multimodales dans les 14 gares de l'AML : Des plans d'intermodalité sont inscrits dans la convention SNCF. Grâce aux données des réseaux présentes dans multitud', le SMT AML participera en 2021 à la réalisation de plans multimodaux «papier» à l'échelle de l'AML.

Dans le cadre de multitud', les données temps réel pourront être mises à disposition pour la transmission à tout support numérique (borne, panneau...) développée par la Région ou une autre AOM.



Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux

Désignation :

Démarche partenariale sur la gestion des PEM (prise en compte de tous les modes de déplacements et de transports), les conditions d'accès et la signalisation des pôles multimodaux, le développement des services associés et notamment le stationnement vélos en consigne sécurisée (harmoniser les conditions d'accès, y compris la tarification).

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s) :

- Optimiser, articuler, accompagner et faciliter le passage d'un mode de transport à un autre pour les différents types d'usagers.
- Encourager le rabattement et la diffusion vers/depuis les réseaux de transport, y compris par les modes actifs pour le «premier» et/ou le «dernier» kilomètre.
- Partager les connaissances et définir collectivement des perspectives d'amélioration des fonctionnements.
- Accompagner les territoires pour faire des pôles d'échanges des leviers aux politiques de maîtrise de l'usage de l'automobile et de report modal vers le train, covoiturage et modes actifs (marche, vélo, VAE...).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, SYTRAL, intercommunalités, Région.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude.

Pour les pistes d'action et évolutions : financement propre à chaque partenaire concerné.

Avancées du projet en 2020 :

Mise à jour importante des cahiers de bassin en 2020 avec notamment l'ajout de fiches gare (pour environ 70 sur 120).
Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales (ou encore de la démarche de l'Etat d'amélioration des déplacements entre Lyon et Saint-Etienne), un accord-cadre d'études a été notifié en 2020 portant en particulier sur les parcs-relais, leur gestion, leur usage et les services en gares de l'AML. Une trentaine de gares seront étudiées au total, avec une approche par corridor. La première tranche portera sur les gares de Brignais, St-Chamond, Rive-de-Gier et Givors-ville.



Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part-Dieu (phase 1)

Désignation :

Aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu pour optimiser les circulations ferroviaires et l'intermodalité aux transports urbains et faciliter les déplacements à pied au sein de la gare et en liens avec les quartiers voisins.

Lieu / échelle d'application :

PEM de la gare Part-Dieu et relations aux quartiers voisins (Part-Dieu/ Vilette/ Lafayette/ Paul Bert). Objectif(s) :

- Apporter une réponse à la saturation de la gare.
- Optimiser l'articulation des différents modes de transports
- Création de la voie L pour retrouver une ponctualité et une robustesse acceptable en gare de Lyon Part-Dieu. Coût 100M€ mais pas de nouveaux trains mis en route sur cette nouvelle voie car l'objectif est de désaturer
- Doubler la surface de la gare avec création de nouveaux accès aux quais à partir de l'avenue Pompidou.
- Ouvrir la gare pour en faire un « morceau de ville » et un quartier à vivre attractif du quartier de la Part-Dieu.
- Faciliter les déplacements des usagers ferroviaires et plus généralement inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU • Création de 2000 places de stationnement vélo.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Réseau, G&C, SPL Part-Dieu.

Partenaires :

Etat, Région, SNCF Réseau, SNCF Gare et Connexions, SNCF Mobilités, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, la SPL Lyon Part-Dieu et Sytral.

Coût, clé de financement, moyens :

Financement partagé : 105 M€ Région, 100M€ Etat, 150M€ Métropole de Lyon

Avancées du projet en 2020 :

Les travaux sont en cours, l'essentiel de la phase 1 du projet s'achèvera en 2024 et les derniers aménagements seront finalisés en 2026.



Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase 1)

Désignation :

Aménagement du PEM de Lyon Perrache pour améliorer l'intermodalité et l'insertion du PEM dans la ville. Ouverture du PEM sur le nouveau quartier de la Confluence.

Lieu / échelle d'application :

PEM de Perrache et ouverture au nord et au sud sur les quartiers environnants.

Objectif(s) :

- Ouvrir la gare de Perrache sur les quartiers Nord et Sud de la Presqu'île.
- Offrir plus de confort aux usagers inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU, ferroviaire.
- Répondre à la fréquentation de la gare qui devrait doubler d'ici 2030.
- Faciliter la liaison entre le Nord et le Sud de la Presqu'île de Lyon et transformer les abords de la gare de Perrache.
- Améliorer les accès à la gare et au métro et rendre les déplacements à pied au sein du PEM plus confortables.
- Création d'un passage dédié aux modes doux dans la voute ouest qui va accueillir également un accès métro direct, à 150 mètres de la place des Archives (sud du PEM).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Réseau, G&C, SPL Lyon Confluence

Partenaires :

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Mobilités.

Coût, clé de financement, moyens :

40 millions d'euros pour les phases 2018 à 2019.

Avancées du projet en 2020 :

La phase 1 a été achevée à l'été 2020. Il reste la démolition des escalators côté archives. La maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon s'achèvera en 2021.



Fiche AML-4C : Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaureux

Désignation :

Le PEM de Châteaureux met en relation TGV, TER, tramways, bus et 2 réseaux interurbains. Son aménagement, en 2006, demeure très bon, mais son fonctionnement et sa lisibilité pour l'utilisateur peuvent être améliorés :

- Amélioration du jalonnement interne au site du PEM et développer le stationnement vélos sur le parvis de la gare.
- Développement de l'information voyageurs multi réseaux en temps réel. A partir des données disponibles grâce à l'application multimodale «Moovizy» développée par Saint-Etienne Métropole, une ou plusieurs bornes d'information voyageurs pourraient être installées sur le PEM.
- A moyen / long terme, une passerelle doit permettre d'ouvrir la gare sur le secteur de projet urbain de Châteaureux Nord / quartier du Soleil (ZAC EPA-SE) sur lequel d'importants programmes économiques et résidentiels sont en cours de programmation, ainsi qu'une relocalisation du parc relais TER.

Lieu / échelle d'application :

Saint-Etienne Châteaureux.

Objectif(s) :

- Rationaliser et développer la fonction P+R TER, au nord du site.
- Ouvrir la gare sur sa face nord pour accompagner le développement urbain important du quartier (EPA-SE, SEM, VSE), et faciliter les intermodalités par-delà le faisceau ferroviaire.
- Développer l'utilisation et le stationnement des vélos dans le quartier et dans le PEM.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole / Région AURA.

Partenaires :

Exploitants, Départements (Loire, Haute-loire), EPASE, Ville de Saint-Etienne

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Phase de négociation pour l'élaboration du prochain Plan Etat/Région. L'EPASE porte un projet pour la mise en place d'une passerelle fin de connecter les quartiers situés au nord du faisceau ferroviaire à la gare. De plus, l'application de la loi LOM (article 53) permettra de renforcer l'offre de stationnement vélo sécurisée en gare.

Fiche AML-5-SMT : Parcs relais

Désignation :

Diagnostic des différents types de parcs relais existant sur «l'aire métropolitaine Lyon-St-Etienne» et rentrant dans le périmètre du PAI : étude portant sur les tarifications, les modalités d'accès et de gestion ainsi que sur les sites qui font ou pourraient faire l'objet de projets de création ou d'extension.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre de «l'aire métropolitaine Lyon-St-Etienne».

Objectif(s) :

- Encourager le rabattement sur le réseau ferroviaire ; maîtriser le stationnement dans les pôles d'échanges (mieux gérer les effets de saturation et de débordement) et les effets de report des usagers entre les sites d'un bassin.
- Partager les connaissances et «bonnes pratiques» et définir collectivement des perspectives d'amélioration de fonctionnement, de dimensionnement ou de création de nouveaux sites pour une gestion partagée et homogène et pour plus de lisibilité pour les usagers ;
- Avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des parkings et des profils des usagers ;
- Prendre en compte les projets et souhaits d'évolution de l'offre TC dans la perspective de création de nouveaux sites ou de nouveaux aménagements des sites existants ;
- Réfléchir aux possibilités de prioriser l'accès pour certains usagers (covoitureurs...) et aux modalités de contrôles ;
- Réfléchir à mettre en place une information dynamique à proximité des P+R.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Région, SYTRAL, Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, Communautés d'agglomérations, CEREMA, Université Lyon 3 - Master ITP2D - Ingénierie des transports et politiques de déplacements durables...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude. Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné.

Avancées du projet en 2020 :

Entre fin 2019 et début 2020, via un atelier d'étudiants en mobilité de Lyon 3, 3 gares ont fait l'objet d'une analyse des pratiques de stationnement autour des gares : Ambérieu-en-B., Rive-de-G. et Villefranche-sur-S.

En 2020, dans le cadre d'une coopération public / public SMT AML / CEREMA, un état de l'art des stratégies de parcs-relais autour des TC périurbains et/ou ferroviaires a été réalisé par le CEREMA.

Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales (ou encore de la démarche de l'Etat d'amélioration des déplacements entre Lyon et Saint-Etienne), un accord-cadre d'études a été notifié en 2020 portant en particulier sur les parcs-relais, leur gestion, leur usage et les services en gares de l'AML. Une trentaine de gares seront étudiées au total, avec une approche par corridor. La première tranche commençant début 2021 portera sur les gares de Brignais, St-Chamond, Rive-de-G. et Givors-ville.



Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales

Plusieurs démarches innovantes existent, émergent ou sont en cours d'expérimentation sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne et pourraient être partagées avec l'ensemble des acteurs :

- Des services de covoiturage dynamique sans réservation sont expérimentés sur les Communautés d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien, les Portes de l'Isère et la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.
- Une autre navette autonome (MIA) sur le site du parc industriel des Gaulnes à Meyzieu-Jonage avec la particularité de circuler sur route ouverte en lien avec le tramway T3 (Métropole de Lyon, Eiffage Énergie Systèmes, Berthelet, SERL et SYTRAL).
- Autostop partagé à Anse. Projet d'expérimentation porté par la Métropole de Lyon sur la voie réservée au covoiturage sur le tronçon A6-A7 déclassé

Désignation :

Dans la continuité du travail actuel du SMT AML sur la réalisation d'une grille des nouveaux acteurs privés de la mobilité, est proposée une démarche de veille sur les projets visant à faciliter l'intermodalité.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s) :

Suivre les innovations technologiques et/ou servicielles ;

- Le cas échéant faciliter le montage de projets dans les PEM ou territoires adaptés.
- Contribuer à faire se croiser les offres d'innovation et les besoins des AO.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du syndicat, autres AO concernées, exploitants ; CEREMA, pôle CARA, PNR du Pilat.

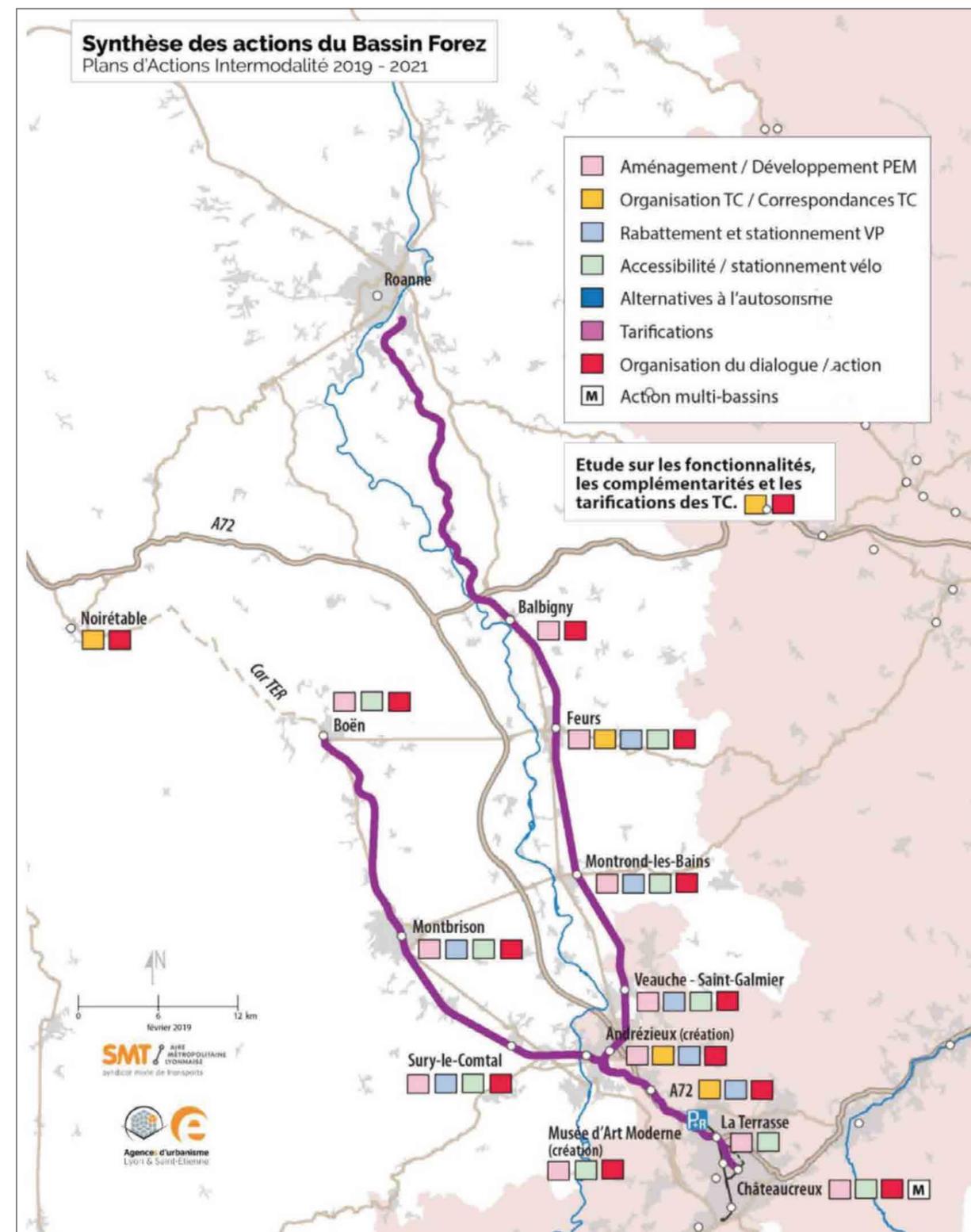
Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'animation de la démarche

Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné / aides éventuelles....

Avancées du projet en 2020 :

Depuis mars 2020, la CCPA expérimente une démarche innovante de plateforme d'accompagnement à l'intermodalité sur le territoire. Ceci prend deux aspects. D'une part, 4 hubs de mobilité ont été installés en mars 2020 sur le territoire, aux terminus des lignes de covoiturage. Ce sont des petites structures autonomes en énergie qui offrent aux usagers un espace d'attente et d'information tous modes confondus. En parallèle, PIM Mobility développe une interface web avec un compte de mobilité qui permet d'accéder à de l'information ainsi qu'à un diagnostic de mobilité personnalisé pour trouver une alternative crédible à la voiture individuelle. Les versions de cette plateforme sont livrées au fur et à mesure depuis mars 2020.







Fiche F-1 : Etude sur les fonctionnalités, les complémentarités et les tarifications des TC

Désignation :

Etude prospective et partenariale sur l'ensemble des réseaux TC sur les fonctionnalités attendues des réseaux pour une meilleure complémentarité entre les réseaux et une meilleure intermodalité au sein des PEM.

Lieu / échelle d'application :

Réseaux TC Sud Loire (STAS, TIL, TER, navettes municipales Montbrison et Feurs).

Objectif(s) :

- Améliorer les liaisons entre Loire Forez Agglomération, Forez Est, Saint-Etienne Métropole en prenant en compte les offres TER, TIL, STAS...
- Des gammes tarifaires intégrées et/ou combinées doivent être développées parallèlement.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Co-pilotage Saint-Etienne Métropole, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Loire.

Partenaires :

CC Forez Est, communes, SCOT Sud Loire.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Cette action est finalisée depuis début septembre 2019 :

- Extension réseau Stas à St Galmier, St Bonnet O., Chamboeuf
- Lignes mutualisées TIL/STAS C1 et C2a
- Gamme tarifaire conjointe TIL/STAS
- Coordination horaire C1 / TER à Veauche – St Galmier : Une meilleure intermodalité en gare de Veauche St-Galmier. Desservie par les lignes Stas C1 et C2 (30' HPM)

Fiche F-2 : Améliorer le fonctionnement et l'accessibilité du PEM de la Terrasse

Désignation :

Le pôle multimodal La Terrasse est éclaté en 3 secteurs mal reliés entre eux, entre d'une part la gare et d'autre part les arrêts TIL/ STAS et le P+R.

L'accès modes actifs est difficile et non sécurisé. La Terrasse étant identifiée comme un point noir dans le Schéma modes actifs de SEM (difficultés d'accès à la Grande Rue et à l'avenue Pierre Mendès-France depuis la gare, manque d'aménagements cyclables, la passerelle n'est pas accessible aux vélos, ...).

Dès 2019, le prolongement du tramway T3 ouvrira les secteurs du Technopôle et de la plaine Achille (et ses grands équipements métropolitains) aux usagers en provenance du bassin forézien.

Une réflexion pour réaménager ce pôle a été menée il y a quelques années mais la programmation de mise en œuvre n'est pas définie.

Lieu / échelle d'application :

Pôle d'échanges multimodal de la Terrasse.

Objectif(s) :

- Améliorer le fonctionnement, l'intégration urbaine, l'attractivité, l'accessibilité tous modes (y compris vélo) et la lisibilité pour l'utilisateur et l'accès modes actifs afin de consolider la position de La Terrasse comme «porte d'entrée nord de Saint-Etienne».
- Rendre la gare accessible aux PMR, y compris depuis la place Massenet.
- Améliorer la coordination des offres, notamment entre les cars et TER.

Maitre d'ouvrage / pilote :

- Aménagement du PEM : Saint-Etienne Métropole, en lien avec l'ensemble des AOT.
- Accessibilité PMR interne gare : SNCF Réseau.
- Articulation TCU / gare : Région.

Partenaires :

Saint-Etienne, Saint-Priest-en-Jarez, exploitants des réseaux, Région

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Des démarches de coordination et d'études sont en cours sur ce projet complexe qui implique beaucoup d'intervenants. Coté SEM il existe un besoin d'aménagement des aspects TC urbains (bus, tram). En parallèle, la Région travaille avec SEM pour réorganiser le stationnement des bus interurbains et créer des cheminements logiques car la traversée piétonne dangereuse est à ce jour dangereuse. Besoin d'améliorer la lisibilité du PEM car risque accidentogène important sur la traversée piétonne.



Fiche F-3 : Création d'un P+R au Musée d'Art Moderne et Contemporain

Désignation :

Le P+R STAS de La Terrasse est proche de la saturation (un taux d'occupation moyen de 90 %) Le parking Jean-Marc (P+R sans contrôle d'accès) en revanche, apparaît très peu attractif, étant éloigné des échangeurs A72.

Le site optimal pour créer un P+R tramway est identifié à hauteur du Musée d'art Moderne et Contemporain de Saint-Etienne Métropole : proximité immédiate d'un échangeur A72 de/vers le Forez, et possibilité de mutualisation entre clientèles (pendulaires la semaine, visiteurs surtout le week-end).

Lieu / échelle d'application :

Entrée Nord de Saint-Etienne

Objectif(s) :

Développer le report modal sur le tramway à l'entrée nord de Saint-Etienne en développant une offre P+R attractive

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole

Partenaires :

Saint-Priest-en-Jarez, exploitant réseau STAS

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses : Saint-Etienne Métropole souhaiterait boucler l'échangeur autoroutier côté Gier en participant, le cas échéant, au financement.

Avancées du projet en 2020 :

La maîtrise foncière de la zone du musée d'art moderne et contemporain sera prochainement renforcée, de sorte à pouvoir envisager l'aménagement d'un parc relais. Ce projet doit être de nature à juguler des flux internes à Saint-Étienne, notamment ceux allant et venant de l'hôpital nord. Cet équipement pourrait inciter des habitants de la plaine à venir à Saint-Étienne en voiture, mais pour beaucoup, ces flux existent déjà. Il est souligné que les parcs relais peuvent avoir un effet d'aspiration sur les trafics locaux, mais permet en complément de capter des usagers plus éloignés, lesquels peuvent renoncer à leur voiture pour le reste de leur trajet. Le parc relais du musée d'art moderne et contemporain présentera donc un intérêt, les parcs relais des gares arrivant à saturation et ne permettant pas à eux seuls de capter l'ensemble des flux potentiellement reportables sur les transports en commun

Fiche F-4 : Aménagement de la gare de Veauche - Saint-Galmier

Désignation :

Etude de réaménagement de la gare de Veauche - Saint-Galmier : abords du PEM avec la création d'un parvis intermodal, amélioration du rabattement modes actifs, réorganisation du stationnement et amélioration du niveau de services.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Veauche- Saint-Galmier.

Objectif(s) :

Améliorer l'attractivité de la gare de Veauche-Saint-Galmier en organisant le stationnement, en facilitant le rabattement modes actifs et l'intermodalité TC.

Maitre d'ouvrage / pilote :

CC Forez Est

Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, Communes, SEM.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

Existence d'une friche au nord de la gare (opportunité foncière à moyen terme dans le cadre d'un projet urbain autour des gares).

Avancées du projet en 2020 :

Les difficultés foncières sont en voie d'être levées. Le planning prévisionnel envisage la validation d'un projet en 2021 et des travaux en 2022.



Fiche F-5 : Aménagement de la gare de Montrond-les-Bains

Désignation :

Etude de réaménagement de la gare de Saint-Galmier : abords du PEM avec la création d'un parvis intermodal, Aménagement de la gare de Montrond-les-Bains (abords du PEM en réorganisant le stationnement automobile et l'accessibilité modes actifs).

Lieu / échelle d'application :

Gare de Montrond-les-Bains

Objectif(s) :

Améliorer l'attractivité de la gare de Montrond-les-Bains en organisant le stationnement et en facilitant le rabattement modes actifs et l'intermodalité TC.

Maitre d'ouvrage / pilote :

CC Forez Est

Partenaires :

Région AURA, Département de La Loire, Montrond-les-Bains, Loire Forez Agglomération.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Le projet définitif a été validé en décembre 2020. Les travaux sont prévus en 2021.

Fiche F-6 : Aménagement de la gare de Feurs

Désignation :

Etude d'aménagement de la gare de Feurs (organiser le stationnement et aménager des itinéraires d'accès modes actifs) dans une logique de projet urbain du quartier de gare

Lieu / échelle d'application :

Gare de Feurs.

Objectif(s) :

- Améliorer l'attractivité de la gare de Feurs en organisant le stationnement et en facilitant le rabattement modes actifs
- Intégrer la question du rabattement TC (TIL, navette municipale)

Maitre d'ouvrage / pilote :

CC Forez Est

Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, Feurs

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Aucune étude n'a été lancée sur ce projet



Fiche F-7 : Aménagement de la gare de Sury-le-Comtal

Désignation :

Réaménagement et mise en accessibilité de la halte ferroviaire avec la création de 38 places de stationnement, 2 places PMR, 3 arrêts minute, 4 places pour les 2 roues motorisés.

La commune met en place une caméra de vidéoprotection.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Sury-le-Comtal.

Objectif(s) :

Améliorer l'attractivité de la gare de Sury-le-Comtal et faciliter le rabattement modes actifs.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Aménagement de la gare : Commune, M.O. déléguée à Loire Forez Agglomération.

Aménagements modes actifs : LFA et Commune.

Partenaires :

Région AURA, exploitants réseaux (SNCF).

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Réaménagement de la gare de Sury-le-Comtal finalisé.

Fiche F-8 : Projet d'aménagement de la gare de Montbrison

Désignation :

Une étude pour réaménager la gare de Montbrison a été menée en 2016. Elle prévoit notamment l'aménagement d'un nouveau parking de stationnement (environ 45 places pour voitures et 20 places pour vélos). Le projet prévoit également l'ouverture de la gare côté Savigneux.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Montbrison.

Objectif(s) :

Faciliter le stationnement à la gare de Montbrison et ouvrir la gare côté Savigneux afin de faciliter le rabattement modes actifs et l'accès en voiture depuis l'est.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Loire Forez Agglomération - parking.

SNCF Réseau et SNCF Gare et Connexion - travaux gare.

Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, Montbrison, Savigneux.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Montbrison est une gare de projet biface avec une saturation du stationnement coté Montbrison. L'idée du projet est de recréer un parking de stationnement côté Savigneux. Travail d'études en cours avec la SNCF et la Région. Une convention avec la SCNF a été élaborée avec des études préliminaires pour expliquer dans quelles conditions les lignes ferroviaires peuvent être traversées. Ce projet sera présenté en 2021 au nouvel exécutif de Loire Forez.



Fiche F-9 : Aménagement de la gare de Boën-sur-Lignon

Désignation :

Réaménagement et mise en accessibilité de la halte ferroviaire avec la création de 38 places de stationnement, 2 places. Une étude d'aménagement du quartier a été réalisée en 2016 notamment pour réaménager l'entrée de ville et mieux organiser les déplacements et le stationnement. En découlent 2 actions à mener :

- Revaloriser le bâtiment SNCF en le reconvertissant (commerce ou coworking...).
- Requalifier le quartier de la gare et notamment les espaces publics, notamment par réalisation d'aménagements cyclables.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Boën-sur-Lignon et quartier.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Aménagement du bâtiment : à définir selon le projet retenu.

Aménagement du quartier gare : co-pilotage Commune de Boën-sur-Lignon et Loire Forez Agglomération.

Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, Commune, LFA, SNCF.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Aménagement des espaces de la gare de Boën finalisé. Il reste à réaffecter le bâtiment «voyageurs».

Fiche F-10 : Reconversion du bâtiment voyageurs et aménagement du quartier gare à Balbigny

Désignation :

La gare a bénéficié d'un aménagement récent. Aujourd'hui une étude urbaine est en cours pour réhabiliter et densifier le secteur gare (friches industrielles).

Un projet de reconversion du bâtiment voyageurs est en cours de définition (maison médicale ?).

Lieu / échelle d'application :

Gare de Balbigny et quartier

Objectif(s) :

Restructurer le quartier de gare et développer l'activité (création d'une ZAE).

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

Co-pilotage commune de Balbigny, CC Forez Est et EPORA.

Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, exploitants réseaux.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

La réhabilitation de la friche industrielle à proximité de la gare est en cours et des entreprises sont déjà installées. La Commune de Balbigny étudie un projet d'aménagement de la voie rejoignant la gare à ce site industriel, prévoyant des voies dédiées aux modes actifs et stationnement destiné au covoiturage. Il y a également un travail mené sur les espaces vacants de la gare qui vont accueillir une maison médicale.



Fiche F-11 : Etude prospective de voie réservée covoiturage + TC sur A72

Désignation :

Développement important de l'urbanisme et des déplacements pendulaires ces dernières décennies dans la Plaine du Forez. Malgré des aménagements récents pour fluidifier la circulation sur l'A72, l'augmentation croissante du trafic engendre des ralentissements en heure de pointe et des situations de saturation des échangeurs, engendrant des risques pour la sécurité routière, et des retards d'exploitation des TC empruntant l'axe (TIL et STAS).

Lieu / échelle d'application :

Secteur Saint-Just-Saint-Rambert, Andrézieux-Bouthéon, la Fouillouse, Saint-Etienne, Villars.

Objectif(s) :

Fiabiliser le temps de parcours des autocars (TIL, lignes STAS) en entrée Nord de l'agglomération stéphanoise.
Développer la pratique du covoiturage à l'amont du secteur de congestion.

Maitre d'ouvrage / pilote :

A déterminer.

Partenaires :

Etat (DDT + DIR-CE), Département de la Loire, Région AURA, Saint-Etienne Métropole, Loire Forez Agglomération, Forez Est.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Aucune étude n'a été lancée sur ce projet

Fiche F-12 : Aménagement de la desserte par autocar de la gare de Noirétable

Désignation :

Problèmes de retournement des autocars en gare de Noirétable (manœuvre dangereuse).

Lieu / échelle d'application :

Gare de Noirétable.

Objectif(s) :

Améliorer la sécurité des usagers et l'accès à la gare de Noirétable.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Région Auvergne Rhône-Alpes.

Partenaires :

Exploitant, Loire Forez Agglomération, Département de la Loire, commune de Noirétable.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

L'action est terminée : les travaux d'aménagement et d'accessibilité de cet arrêt de car TER ont eu lieu à l'été 2020. Coût : 46 545 €, dont subvention Région 37 236 € (80%).



Fiche F-13 : Réalisation d'un PEM à Andrézieux

Désignation :

Le secteur du rond-point Colonna, à Andrézieux-Bouthéon, se trouve idéalement placé, en entrée / sortie d'A72, pour devenir un pôle d'échanges et de rabattement pour les alternatives à l'autosolisme pour les flux de / vers Saint-Etienne : covoiturage, lignes TIL et STAS, dont la liaison express par autoroute en direction de la Terrasse.

Lieu / échelle d'application :

Andrézieux-Bouthéon.

Objectif(s) :

Optimiser les offres TC, améliorer les correspondances, rabattre sur la ligne express Stas 38.
Sécuriser le report modal et la pratique du covoiturage.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole

Partenaires :

Exploitants, Loire Forez Agglomération, Département de la Loire, Région AURA.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Les travaux ont été réalisés en 2019. Le nouvel équipement est de plus en plus fréquenté par les usagers.

Glossaire

AO : Autorités organisatrices
AURA : Auvergne-Rhône-Alpes
BUCOPA : Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain
CA3B : Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
CAVBS : La communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
CCMP : Communauté de communes de Miribel et du Plateau
CCPA : Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CPER : Contrat de plan État-Région
COPLER : Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
CCVG : Communauté de Communes de la Vallée du Garon
DSP : Délégation de service public

EPASE : Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
HPM : Heure de pointe du matin
IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
PAI : Plan d'Actions Intermodalité 2019-2020 pour l'aire métropolitaine lyonnaise
PEM : Pôle d'échange multimodal
PMR : Personne à mobilité réduite
PNR : Parc Naturel régional
P+R : Parc relais
SAEIV : Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SD/AP : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée

SMT AML : Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
SPL : Société publique locale
STAS : Société de transports de l'agglomération stéphanoise, également dénomination commerciale du réseau de Saint-Etienne Métropole
SYTRAL : Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise
TAD : Transport à la demande
TCNU : Transport collectif non-urbain
TER : Transport express régional
TCU : Transport collectif urbain
TIL : Transports interurbains de la Loire
VAE : Vélo à assistance électrique
VPC : Véhicule particulier conducteur
VPP : Véhicule particulier passager
ZAC : Zone d'aménagement concerté

Légende



Non démarré

dans ce cas de figure, aucune étude ni travaux n'a été lancé, le projet est au point mort



En cours d'études

dans ce cas de figure, le porteur de projet a lancé des études en prévision des futurs travaux.



Réalisation en cours

dans ce cas de figure, des travaux sont en cours pour la réalisation d'un ouvrage ou la mise en œuvre opérationnelle d'un projet.



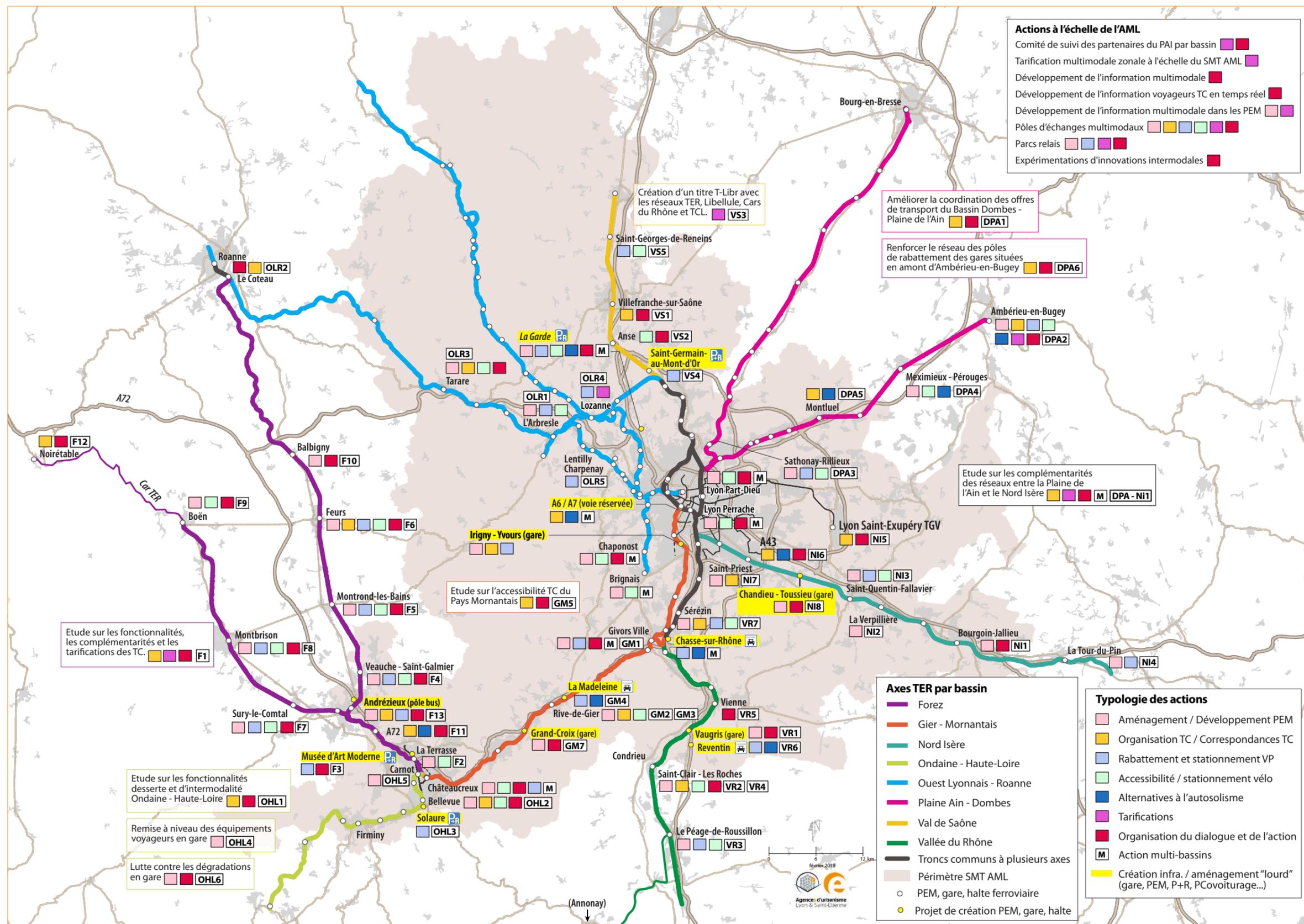
Finalisé

dans ce cas de figure, le projet ou l'ouvrage a été terminé et est fonctionnel pour les usagers.

Crédits

Directeur de publication : Thierry KOVACS
 Co-directrice de la publication : Rachel HAAB-LAB
 Coordination publication : Axel SAGNARDON
 Crédits photos : Région Auvergne - Rhône - Alpes, SYTRAL, Saint-Etienne Métropole, CAPI, Vienne-Condrieu Agglomération, Kéolis, Nicolas_Robin SYTRAL, Pixabay
 Crédits cartes : Réseau d'ingénierie métropolitain des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne
 Infographie : Karine Boissy / 0667067769
 02/2021 - Ne pas jeter sur la voie publique

Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise





Contact

Pour toute question relative aux fiches actions du PAI, veuillez contacter :

Axel Sagnardon

a.sagnardon@smtaml.fr

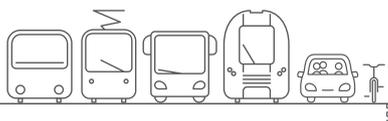
06 03 47 88 45



SMT  **AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE**
syndicat mixte de transports

Rachel Haab-Lab, Directrice SMT AML
r.haabl@smaml.fr • Tél. 06 20 40 91 75

Nos membres



1, place de la Liberté / tél : +33 (0)4 37 20 17 51 / contact@smtaml.fr
cs 80507 – 69701 Givors Cedex / fax : +33 (0)4 37 22 61 47 / www.smtaml.fr